

## Voyage en SICILE du 3 au 10 juin 2022

Formalités COVID à ce jour (au 9/03/2022)

### **Pour l'aller :**

**Passagers non-vaccinés :** Les passagers doivent rester en quarantaine pendant 5 jours après leur arrivée et seront soumis à un test Covid-19 à la fin de cette période.

**Passagers vaccinés :** Les passagers doivent détenir un certificat Covid (certificat numérique Covid de l'UE, laissez-passer vert ou certificat vert Covid-19) prouvant qu'ils ont été complètement vaccinés contre le COVID-19 avec un vaccin approuvé par [l'Agence européenne des médicaments \(EMA\)](#) au moins 14 jours avant leur arrivée.

### **Autres passagers exemptés :**

1. Les passagers détenant un test moléculaire ou antigénique Covid-19 négatif ;
2. Les passagers détenant un certificat Covid prouvant qu'ils ont déjà été guéris du Covid-19 ;
3. Les passagers âgés de moins de 6 ans ;

Pour les enfants de 6 à 17 ans, test PCR -72h ou antigénique -48h obligatoire pour les non vaccinés.

+ formulaire DPLF à compléter en ligne,

Test antigénique aléatoire à l'arrivée à l'aéroport.

Masque obligatoire à bord du vol, et dans les transports,

### **Pour le retour :**

**Passagers non-vaccinés :** Les passagers quittant l'Italie doivent détenir un résultat négatif du test moléculaire ou antigénique au Covid-19 datant de moins de 48 heures avant le départ.

**Passagers vaccinés :** Les passagers quittant l'Italie doivent être en possession d'un certificat Covid (certificat numérique Covid de l'UE, laissez-passer vert ou certificat vert Covid-19)

+ formulaire DPLF à compléter en ligne.

**Au vue de l'évolution (dans le bon sens:-) ) ces formalités sont susceptibles d'évoluer dans le bon sens... ou inversement**